

# VIE DE S. VÉRÉDEME

par Augustin Canron, 1869



*NDLR : Ce texte ne fait que reproduire des légendes. L'auteur et guidé, plus par sa foi et ses convictions, que par une rigueur d'historien. Nous le publions, car il représente une somme de recherches importantes et certains renseignements sont dignes d'intérêt.*

## CHAPITRE PREMIER.

***Patrie de Saint Vérédème et date de sa naissance. - Il quitte sa famille, et part pour les Gaules afin de se faire Ermite.***

Les souvenirs qui nous restent de la vie de Saint Vérédème sont en bien petit nombre. C'est à peine si la tradition nous a conservé le nom de sa patrie, l'indication de son ermitage et la date de son épiscopat.

De tous les historiens qui se sont occupés de sa bienheureuse mémoire, François de Nougmer, chanoine de Notre Dame des Doms au XVIIe siècle, est le seul, avec le célestin Gonon, qui ait groupé ensemble les divers témoignages du passé sur les actes de ce grand évêque. Il leur a consacré, pour sa part, deux pages de son Histoire Chronologique de l'Église d'Avignon. (1)

(1) Nougier. Histoire chronologique des Evesques et Archevesque d'Avignon, page 25.

Dès la première ligne de son travail, il nous apprend que saint Vérédème était Grec de nation ; ce qui coïncide parfaitement avec l'étymologie de son nom, si toutefois c'est là son véritable nom, ainsi que nous le ferons observer plus loin.

Nous n'en savons pas davantage sur la patrie de notre Saint, et, quelques recherches que nous ayons faites, il nous a été impossible de découvrir non seulement dans quelle ville de la Grèce, mais encore dans quelle province de cette contrée célèbre il avait vu le jour.

Encore moins, par conséquent, nous a-t-il été possible de trouver son nom patronymique et la condition de ses parents. L'oubli couvre de son ombre toutes ces désignations, et Vérédème, puisque c'est de la sorte que l'ont appelé ses contemporains, aura voulu dans son humilité, comme un autre saint Alexis, laisser ignorer à ses compatriotes d'adoption et le nom de son pays natal, et celui de sa famille. Il n'était déjà, du reste, à son grand regret, que trop trahit par l'accent hellénique de son langage et le type grec de sa figure !

Quant à l'époque de sa naissance, il nous est facile de la préciser. Il succéda, en l'an 700, à saint Agricole sur le siège épiscopal d'Avignon ; il était alors dans la 40<sup>e</sup> année de son âge, à en juger par le texte de son épitaphe que Fornéry (de Carpentras) nous a conservé : « *Il vécut, dit-elle, 61 ans environ, et il mourut la 22<sup>e</sup> année de son épiscopat.* » Or, s'il avait 61 ans la 22<sup>e</sup> année de son épiscopat, c'est à dire en l'année 722, il faut admettre qu'il naquit vers l'année 660, sous le Pontificat du Pape Saint Vitalien et le règne de l'Empereur Héraclius III.

On croit généralement que, porté de bonne heure à la vie contemplative, il quitta tout jeune sa patrie pour chercher au loin une solitude où il pût se donner entièrement à Dieu sans réserve et sans partage.

L'écrivain dont nous venons de parler, fait entendre que sa ramille combattit énergiquement le penchant prononcé de notre Saint pour la retraite, et que l'opposition de ses proches fut le motif déterminant de son exil volontaire : « *ne pouvant, dit-il, dans son pays, pour le trouble et empêchement de ses parents, satisfaire à son désir, et trouver où passer une vie retirée en Dieu, loin des inquiétudes du monde.* »

Nourguier est, sur ce point, pleinement d'accord avec le plus ancien bréviaire d'Uzès. Voici, en effet, ce qu'on lit à la légende du Saint dans ce livre liturgique : « *Vérédème montra dès son enfance un goût particulier pour la loi de Dieu,... et, bien que vivant au milieu des hommes, il vivait en esprit dans la société des Anges... En attendant que vint le temps de la dissolution de son corps, il résolut d'abandonner sa patrie, de quitter ses parents et de chercher un désert où il pût, seul, vivre avec Dieu même. Voyant qu'il ne pourrait mener la vie érémitique après laquelle il soupirait s'il restait dans son pays,.... il conçut le désir de passer dans les Gaules. (1).* »

(1) *Breviar. Antiq. Uceciense, cité par les Bollandistes (Acta Sanct. 4e vol. d'Août. p. 639.)*

Nouguier ajoute que la terre des Gaules était pour lors florissante en sainteté. Et de fait, elle était alors couverte de monastères célèbres dont la renommée remplissait le monde entier : il salit de citer ici, à ce propos, Marmoutier, Montmajour, Condat, Luxeuil, Chelles, Fleury et Lérins pour évoquer les plus glorieux souvenirs des annales monastiques. A cette époque aussi, vivaient sur le sol français la reine sainte Bathilde, saint Romaric, la bienheureuse Matefelde, saint Aimé de Remiremont, saint Guilhain du Hainaut et tant d'autres personnages, dont les vertus embaumaient la Chrétienté de leurs suaves parfums.

L'on comprend aisément pourquoi saint Vérédème choisit la terre des Gaules pour en faire le lieu de son séjour. Cependant il ne put réaliser tout de suite son dessein ; il fut, paraît-il, longtemps à attendre une occasion favorable pour le mettre à exécution. C'est ce que le vieux Bréviaire d'Uzès nous donne à comprendre, quand il raconte que, « *enfin, il rencontra des marchands marseillais qui se préparaient à appareiller pour retourner à Marseille.* »

Vérédème se joignit à eux. « *Des vents favorables, dit un autre Bréviaire d'Uzès, portèrent les navigateurs en Italie de là, le Saint passa par mer dans les Gaules et aborda aux côtes de la Provence. Dans le cours de son voyage, il montra partout des marques d'une si grande vertu et d'une si haute piété que le renom de sa sainteté se répandit parmi les populations qu'il visita (1).* »

(1) *Bréviaire d'Uzès du XVIIe siècle, cité (ibidem) par les Bollandistes.*

Il serait à croire, d'après cela, que le Saint aborda en premier lieu à quelque port de la mer Adriatique, et qu'il traversa l'Italie en large, la Grande Grèce, comme on l'appelaient alors, afin de venir s'embarquer pour les Gaules à l'un des ports de la mer Méditerranée.

## CHAPITRE II

### ***Les diverses solitudes que Saint Vérédème illustra par sa présence, avant d'arriver à la grotte de Sanilhac.***

Nouguier désigne le port de Marseille comme le point où Vérédème prit terre sur le territoire des Gaules, et, en cela, semble être d'accord avec l'ancien Bréviaire d'Uzès qui fait quitter la Grèce à notre Saint sur un vaisseau de trafiquants marseillais.

Le Bréviaire du XVIIe siècle que nous venons de citer, sans être aussi explicite que notre historien, contient un mot cependant qui est toute une révélation en faveur de notre légende « *Vérédème, dit-il, aborda aux côtes de Provence.* »

Si l'on réfléchit à l'appellation que l'on donnait encore, au VIIe siècle, à celle des embouchures du Rhône qui est la plus rapprochée de Marseille (Ostium Massilioticum), et si l'on songe aux relations incessantes que le cours de ce fleuve établissait alors avec les bords de la Méditerranée, on est amené à conclure que le

texte de Nougier et celui du second Bréviaire d'Uzès sont moins contradictoires qu'ils ne le paraissent de prime abord.

Le navire qui portait saint Vérédème peut en effet, avoir touché aux bouches même du Rhône, sans s'être éloigné du territoire de Marseille qui s'étendait jusque-là.

Cette interprétation de la tradition locale ne repose, il est vrai, sur aucune base historique de nous connue ; mais pourtant, on en conviendra, elle ne manque ni de vraisemblance, ni de probabilité. Elle explique, d'ailleurs mieux que toute autre, les pérégrinations de notre Saint sur le vieux sol des Gaules.

Interrogeons maintenant les souvenirs qui restent de saint Vérédème en Provence ; car le nom du bienheureux Anachorète n'est pas moins connu dans cette province que dans celle du Languedoc. D'après la tradition provençale, c'est à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville d'Eyguières que saint Vérédème aurait fait sa première halte dans l'épaisseur d'un hallier- Ce lieu se trouvait alors en pleine Crau, à une grande de distance de toute habitation. À peine débarqué, notre Saint dut se lancer dans la solitude qui s'ouvrait à perte de vue devant lui. Il n'est pas à croire qu'il se dirigea d'abord sur Arles; tout porte, au contraire, à penser qu'il inclina sur la droite, afin d'éviter cette ville, la cité Ugernum (Beucaire) et celle de Tarascon. Quoi qu'il en soit, il est certain que les bergers de la Crau sont depuis des siècles, placés sous sa protection, que la ville d'Eyguières, dont la fondation est antérieure à l'année 1189, le reconnaît pour son principal patron, et que, dans le cimetière de cette petite cité, on voit un vieil ermitage et une chapelle romane qui portent l'un et l'autre son nom.

Il s'en faut, de beaucoup que notre pays étalât, à cette époque reculée, l'exubérance de mouvement et de vie qu'il offre maintenant à nos regards: autour des Cités ne se groupaient pas cette multitude de villages, de hameaux et de fermes qu'on y rencontre à cette heure ; c'étaient des terres à demi défrichées et entièrement solitaires, coupées ça et là par des forêts épaisses ou par de profonds marécages. Vérédème n'eut pas grand peine, de la sorte, à éviter tout contact avec les villes. Il ne put toutefois, empêcher sa sainteté de marquer son passage dans ces lieux déserts ; aussi les bergers furent-ils bientôt sur ses traces, pieusement empressés de lui offrir l'hommage de leur vénération et de leur respect.

Il s'éloigna d'eux, et, loin de se réfugier dans les gorges des Alpines que traversaient deux voies romaines et qu'avoisinaient Ernaginum (st Gabriel ) et Glanum (St Remy), il passa cette chaîne de montagnes et s'arrêta au milieu de marais, non loin des rives de la Durance. D'Eyguières, en effet, la tradition provençale nous conduit à Verquières humble paroisse rurale située sur les terres paludéennes qui s'étendent entre Orgon et Château-Renard. Une petite église, aussi ancienne que celle des Alyscamps d'Arles, y reconnaît saint Vérédème pour titulaire, et y détermine le point de sa seconde station. C'était là, au VIIe siècle, un lieu tout à fait désert dont la végétation consistait uniquement dans des touffes de Joncs croissant sur les nombreux flots de vastes marécages.

Une autre tradition dont les écrivains avignonnais du dernier siècle se font encore l'écho, porte que Vérédème découvrit un petit réduit sur la rive droite du Rhône, en face du confluent de la Durance, et qu'il y vécut pendant quelque temps de la vie érémitique. Poursuivi, selon toute apparence, jusque dans les marais de Verquières par la vénération des bergers, il se sera hâté de se dérober à leurs regards en descendant le cours de la Durance, et en mettant le Rhône entre eux et lui. À supposer que ce réduit ait jamais existé, il faut avouer qu'il n'en reste aujourd'hui, et depuis des années, aucun vestige, et à nos yeux, ce serait étrangement se hasarder que de fixer par l'ancienne chapelle de St Julien, sur les collines des Angles, la place de la troisième station du Bienheureux.

Mais dans le cas où la tradition avignonnaise ne serait pas fondée sur ce point, rien n'empêche de croire à une halte de saint Vérédème dans quelque'une des nombreuses anfractuosités de la montagne qui longe le Rhône, depuis les Issarts jusqu'à Aramon. Il est même en quelque sorte permis de penser que, voyant sa nouvelle retraite découverte également par la vénération publique, le saint Ermite se sera éloigné des environs de la ville d'Avignon pour s'engager dans la vallée du Gardon, qui, plus bas, va se développant déserte, abrupte, et solitaire dans la direction du couchant.

La tradition locale se tait complètement sur les points qu'il aurait habités en aval du du Pont du Gard. Lorsque les solitaires de la Thébaïde voyaient leur retraites découvertes, ils s'enfonçaient plus profondément dans les steppes jusqu'à ce qu'ils pussent vivre en toute liberté, loin des regards humains, sous le seul œil de Dieu, à l'exemple de ces Saints des anciens jours dont le monde n'était point digne et qui, couverts de peaux de brebis ou de chèvres, erraient dans les solitudes, sur les montagnes, se retirant dans les antres et les cavernes de la terre. Vérédème en agit très certainement de la sorte lui qui ne voulait que Dieu pour témoin de ses actions. Nous regardons pourtant comme probable qu'il ait tour à tour sanctifié diverses excavations de la vallée du Gardon au fur et à mesure qu'il se voyait découvert (chose qui lui arriva plus d'une fois, sans cloute à cause de la proximité du Rhône), il remontait le cours de la rivière, toujours à la recherche d'une plus grande solitude.

### CHAPITRE III

#### **Saint Vérédème arrive à la grotte de Sanilhac et y fixe son ermitage**

En amont du Pont du Gard, ce chef-d'œuvre d'architecture que Vipsanius Agrippa fit élever sur le Gardon dix-neuf ans avant notre ère, pour amener à Nîmes les eaux de la Fontaine d'Eure, existe une grotte que la tradition locale désigne comme ayant servi d'habitation à notre Saint.

Elle s'ouvre sur la vallée du Pont du Gard que l'on connaît communément sous le nom de la Balouslièro ou de Valaurière, de Vallis aurœ (Vallée de la bise). Elle est située au Nord, sur la rive gauche du Gardon non loin de saint-Privat, et elle fait partie du territoire communal de Vers. Au-devant de cette grotte, existent encore des

bâtiments assez étendus pour avoir jadis abrité trois ermites contre les intempéries de l'atmosphère.

Cette caverne a pu avoir fixé le choix de notre bienheureux Anachorète; mais elle est trop rapprochée des lieux habités pour qu'il ait du y faire un long séjour. Au VIIe siècle, du reste, il y avait, dans le voisinage de la Balousière, outre le Pont du Gard, une voie romaine qui menait de Nîmes à Avignon et à Orange.

Quant au vallon délicieux, au fond duquel s'ouvre la grotte de l'ancien Prieuré paroissial de St Etienne ou N.-D. de Laval, dépendance de l'abbaye de St Gilles, il renferma une espèce de Campo santo dont on retrouve encore de nos jours les vestiges tumulaire.

Aucune tradition, quoi qu'on dise, ne témoigne en faveur d'un séjour de St Vérédème en cet endroit.

Mais qu'on remonte le Gardon, à quelque kilomètres au dessus de Cornas, où le chapitre de St Didier d'Avignon percevait une dîme pour la chapelle de l'ermitage de St Vérédème, dîme dont les charges furent acquittées par le curé de Remoulins dans le temps où la chapelle de St Vérédème dont nous allons parler, était devenue inaccessible, et ne pouvait partant être desservie. Au dessus donc de Collias, dans le territoire de Sanilhac, l'on rencontre une solitude profonde.

La rivière y trace son cours sinueux entre deux roches très hautes et très escarpées dont les flancs abrupts sont hérissés de buissons et de bois taillis, derrière lesquels apparaissent un certain nombre de cavités plus ou moins étendues dans les entrailles de la terre. L'une de ces cavités surplombe littéralement le Gardon, à près de vingt mètres d'élévation. Plus large que longue, elle forme plutôt une espèce d'auvent qu'une grotte proprement dite: c'est une sorte de plate-forme intérieure qui a pour toit la masse même du rocher. Son accès devait présenter de nombreuses difficultés, avant l'établissement de la rampe qui y monte aujourd'hui, et lorsque son entrée était obstruée de broussailles, elle pouvait facilement échapper aux regards des phis investigateurs.

C'est là que la tradition d'Avignon, comme celle d'Uzès et de Nîmes, placent l'ermitage où S. Vérédème a résidé le plus longtemps, et sur ce point, elle est entièrement d'accord avec les descriptions qui ont été faites, à diverses époques, de la solitude de notre saint Anachorète. En parlant de lui, Nouguier dit que « *son bonheur lui fit rencontrer près du fleuve du Gardon une caverne dans le roc que le ciel semblait avoir destinée pour exécuter son généreux dessein.* » La Vie des Pères des Déserts d'Occident confirme le fait en disant aussi que « le long du rivage de la rivière du Gardon, (sic) il trouva le creux d'un rocher qu'il choisit. » Le Bréviaire d'Uzès du XVIIe siècle affirme que cette retraite était située sur les bords du Gardon dans le diocèse d'Uzès, tellement cachée que le nom et la demeure du saint Ermite étaient ignorés des villes et des villages voisins. Les Bollandistes ajoutent que c'était « *le creux d'un rocher très difficile, à cause de ses rudes anfractuosités.* » Et le Père Le Coite ne craint pas d'assurer, à son tour, que « *l'aspect seul des lieux était effrayant.* »

En effet, la vue seule des belles horreurs de la solitude de Sanilhac vous saisit et vous, frappe. Puis, quand on veut essayer de gravir ce soubau, ce creux de rocher illustré par la retraite du Saint, on s'aperçoit, dès les premiers pas, malgré les rampes qui, depuis peu de temps y conduisent, que la montée de ce réduit est très difficile et son abord très escarpé. Le bruit des flots qui courent au pieds même du rocher et qui, aux jours des grosses eaux, s'élèvent à plusieurs mètres au-dessus des rives, achève de faire coïncider dans l'esprit l'aspect qu'offrent aujourd'hui ces lieux avec la description que le passé nous a léguée du l'ermitage de saint Védédème.

Mais il y a plus. Depuis l'ancien prieuré de Saint-Nicolas de Campagnac jusqu'au célèbre Pont du Gard, l'on rencontre, pour le moins vingt grottes sur les bords du Gardon. Chacune d'elles porte, accolée à son nom générique de Baume, une désignation particulière c'est la Baume Raymonde, c'est la Baume de Laval, c'est la Baume de saint Privai, c'est la Baume de la Balousiéro c'est la Baume de la Sartanette, etc. Une seule est appelée uniquement la saillie Baume, ou plus simplement la Baume, et c'est celle de Sanilhac.

En outre dans la petite chapelle qu'elle couvre presque toute entière et dont nous parlerons bientôt, on lit une vieille inscription du XIe siècle commémorative de sa consécration :

#### **DEDICATIO ECCLESIAE S. PETRI VIII KL SEP.**

(dédicace de l'église de saint Pierre, le neuf des Calendes de septembre)

Or, le neuf des Calendes de septembre n'est autre que le 24 du mois d'août, et c'est précisément la veille de ce jour, le 23 du mois d'août, que le diocèse d'Uzès célébrait la mémoire de saint Vérédème et l'honorait comme ermite. Le rapprochement est frappant. N'ayant pu fixer au 24 août, à cause de la fête de l'Apôtre saint Barthélemy., celle du bienheureux Anachorète, les rédacteurs du Propre d'Uzès l'auront fixée au 25, afin de se conformer à un antique usage qui, souvent, attachait la célébration liturgique de la mémoire d'un Saint à l'anniversaire de la Dédicace du sanctuaire que ce même Saint avait illustré par son nom, par son séjour, ou par ses miracles. (1)

*(1) La fête de St Michel Archange porte encore dans le Calendrier romain le litre de Dédicace de S. Michel.*

## **CHAPITRE IV**

### **Saint Gilles rencontre saint Vérédème dans son désert de Sanilhac.**

Vérédème se croyait à jamais perdu pour les humains dans son antre de Sanilhac, lorsque la divine Providence amena auprès de lui un jeune homme qui avait comme lui, quitté le beau ciel de la Grèce, et c'était dirigé, comme lui, vers la terre de France afin d'y vivre en solitaire. Le nouveau venu, après avoir fait une halte à Arles, remontait les bords du Rhône, cherchant une solitude, lorsque la vue du Gardon

l'invita à suivre les sinuosités de cette rivière. De rochers en rochers, il finit par arriver au pied de la montagne où s'était réfugié notre saint Ermite.

Dire quels furent les sentiments de ces deux saints personnages, quand ils se rencontrèrent, si loin du sol natal, à la poursuite du même but, serait chose impossible. Qu'on se rappelle le récit que nous a laissé saint Jérôme de l'entrevue touchante qui eut lieu, au fond des steppes de la Thébaïde entre saint Paul, l'instituteur de la vie érémitique, et saint Antoine, son illustrateur. Telle dut être sans aucun doute la rencontre de salut Vérédème avec son jeune compatriote.

La tradition et les vieilles légendes nous apprennent que, voyant le doigt de Dieu dans une pareille rencontre, les deux bienheureux résolurent de demeurer ensemble, quoique dans deux grottes séparées (*in specu diverso*) dit le Bréviaire d'Uzès du XVIIe siècle, afin de se livrer de concert, dans l'oubli du monde et de ses vanités, aux salutaires rigueurs de la vie anachorétique.

Vérédème était le plus ancien dans le désert; le jeune homme se plaça humblement sous sa conduite et le prit pour son guide dans les voies de la perfection.

*« Heureux, dit le Psalmiste, ceux qui attendent leur secours de vous !, ô mon Dieu, et dont tout le désir est d'aller à vous ! Voyageurs dans cette vallée de larmes, ils cherchent le Seigneur comme la source des bénédictions ; aussi le suprême législateur les en comblera-t-il : leur vertu grandira, à mesure qu'ils avanceront dans la vie, et le Dieu des Dieux se montrera à eux sur la montagne de Sion. »*

Autre ne dût pas être la vie des deux saints solitaires de Sanilhac. S'animant l'un et l'autre comme deux Séraphins en extase, ils ne cessaient de chanter les louanges de la Divinité, et, quand leur voix se taisait, leur âme s'absorbait tout entière dans la méditation de choses du Ciel. Chaque jour, augmentait leur mortifications et leurs pénitences, et chaque jour aussi voyait accroître leurs mérites.

Nouguier a, dans un seul mot, fait la peinture de leur vie ; il les a appelés deux Anges terrestres, et il a eu raison. *« Ils vivaient dans la chair comme n'en ayant pas ; ils étaient la représentation vivante de Jean-Baptiste, et pareils aux aigles des montagnes, ils prenaient, nuit et jour, leur essor vers les célestes régions. »*

A quelques mètres au midi de l'anfractuosité dont nous avons parlé et presque sur la même ligne, se trouve une petite grotte, *l'arctissima spelunca* du Bréviaire d'Uzès du XVIIe siècle à l'ouverture béante, qui naguères était inaccessible, et que l'on croyait cependant avoir été habitée par l'un des deux Ermites. Quoique le rocher parût, de prime abord en cet endroit, taillé à pic au dessus de la rivière, un examen attentif permettait cependant de découvrir sur ses flancs les restes d'un étroit passage qui avait dû mettre cette cavité en communication directe avec l'autre.

La tranchée récente qui a été pratiquée sur ce point dans le vif de la pierre, a mis en évidence les vestiges de ce sentier véritablement aérien ; elle a, de plus, permis de pénétrer dans la petite grotte, et d'y reconnaître creusées dans le roc les traces d'une ancienne fermeture, la place d'une table ou d'une couche, la représentation grossière d'une grande croix grecque au milieu de deux plus petites, et le point de suspension



d'une lampe, preuves irrécusables du séjour d'un homme et d'un chrétien dans ces lieux escarpés.

On dit, et la chose paraît probable, que saint Vérédème céda à son compatriote cette excavation d'un si difficile accès. Qui sait encore, si celui-ci, dans sa ferveur de novice, n'en fit pas lui-même le choix, afin de mettre sa patience à plus dure épreuve ? Ce qu'il y a de bien certain c'est que la tradition et les anciens écrits veulent qu'ils aient mené tous les deux la vie érémitique en cet endroit, l'un dans une grotte et l'autre dans une autre, et qu'ils y aient élevé de leurs propres mains une chapelle en l'honneur du Prince des Apôtres, comme S. Gilles le fit, quelques années après, au monastère qu'il bâtit dans la vallée Flavienne.

Par le fait, il existe, comme nous l'avons dit, à l'une des extrémités de la première anfractuosité une petite chapelle dont la structure dénote au premier coup d'œil, la période carlovingienne la plus reculée. Dans ses petites dimensions (elle peut contenir douze personnes, tout au plus), elle affecte la forme basilicale et se termine par une absidiole circulaire ; sa voûte à plein cintre est formée de moellons irréguliers noyés dans un mortier de sable et de chaux ; son appareil en pierres plates séparées par des couches épaisses de mortier rappelle à la fois l'opus minutum des Romains et la naissance du style romano-byzantin ; (1) les ornements y brillent par leur absence ; une ouverture cintrée oblongue et très étroite l'éclaire sur le vallon, et deux petites portes, d'une en face de l'abside, l'autre du côté de l'Évangile la font communiquer avec l'extérieur.

*(1) M. Révoil architecte du gouvernement et de plusieurs diocèses, présente cet édicule de St Vérédème comme la plus ancienne construction chrétienne du bas Languedoc. (Architecture Romane du Midi de la France, Préface, planche II et au texte.)*

A quoi bon ces deux entrées pour une enceinte aussi exigüe, si l'une n'était pas destinée à l'habitant de la grotte escarpée, et l'autre à l'Ermite de l'anfractuosité elle-même ?

En effet, la première s'ouvre à la naissance même de l'étroit sentier que nous mentionnions tout à l'heure, et la seconde est abritée par l'auvent naturel que forme le soubau de saint Vérédème. Nous affirmons donc, jusqu'à preuve du contraire, que cette chapelle était le trait d'union entre les deux solitaires habitations : Vérédème y allait de plain-pied de la sienne, et son compagnon, obligé de sortir de son antre, y pénétrait par la porte qui donnait à l'extérieur.

Deux années s'écoulèrent en ces lieux pour les bienheureux Ermites, dans une sainte communauté d'austérités et de prières. Un jour, Dieu leur demanda un sacrifice, celui de la séparation. Ni l'un ni l'autre n'était capable de reculer. Ils s'inclinèrent tous les deux devant la volonté divine qui leur paraissait surabondamment manifestée par les événements, et le disciple, après le baiser d'adieu, s'éloigna de son maître dans la direction de la Forêt gothique qui s'étendait au midi jusqu'à la mer.

## CHAPITRE V.

### **Les vertus dont saint Gilles et saint Vérédème donnent le ravissant spectacle dans le désert de Sanilhac, et les miracles éclatants qu'ils y opèrent.**

Après avoir précisé le lieu de la retraite de Saint Vérédème, le chanoine Nouguier ajoute : « *C'est dans ce lieu... qu'éloigné du commerce du soutenu par la seule main du bon Dieu, il se prépara pour mériter en cette heureuse course, des couronnes éternelles.* » Mais, comme, selon la parole de l'Apôtre, ne sera couronné que qui aura combattu, notre auteur, afin de faire voir combien Vérédème était digne de l'auréole des saints, continue son récit en ces termes « *On ne saurait dire avec quels soins, veilles et jeûnes, il dompta les assauts de la chair contre l'esprit. Son ordinaire et plus délicate nourriture n'était que des herbes crues.* (1)

*Les illusions, les combats et les tentations, dont l'ennemi commun attaqua sa constance, furent sans nombre : il en fut victorieux par l'adorable signe de la croix et par la fermeté de la foi fondée sur la pierre vive de Jésus-Christ.* »

(1) Nouguier est ici en parfait accord avec Je P. Le Cointe, qui dit de l'un de nos Saints qu'il vivait des herbes sauvages du lieu, qu'il couchait par terre et qu'il buvait de l'eau des sources du fleuve. Ceci est un nouvel argument en faveur de la tradition qui fixe à Sanilhac le principal ermitage de notre Saint. On y voit en abondance des fontaines jaillissantes par lesquelles le Gardon qui tarit vers Russan reparaît dans le territoire de Sanilhac et entre les fentes des rochers croissent une multitude d'herbages dont l'asperge n'est pas le moins à dédaigner.

Mais, pour nous servir encore des paroles de Nouguier « *Dieu qui ne laisse et n'oublie jamais ses fidèles serviteurs,* » voulut faire éclater par une infinité de miracles les mérites de saint Vérédème et de son bienheureux compagnon. À peine ce dernier était-il installé dans la grotte de Sanilhac, que, « *par ses prières, il chassait la stérilité qui désolait tout le pays.* » Un changement si subit dans l'état des lieux dut nécessairement provoquer l'attention des populations du voisinage : elles se mirent à en chercher la raison, et la découverte qu'elles firent des deux vertueux solitaires les amena naturellement à l'attribuer à leur intercession puissante.

Il n'en fallut pas davantage pour attirer tous les nécessiteux de la contrée auprès des grottes de Sanilhac, où nos Saints, « *par un continuel amas de vertus, se préparaient une gloire immortelle.* » Depuis longtemps, on soupçonnait leur présence dans le pays : on avait vu parfois tantôt l'un, tantôt l'autre errer silencieux et pensif dans les bois, sur les bords de la rivière ou sur les montagnes ; mais on n'avait osé par respect leur adresser la parole, et, comme le fait remarquer, Nouguier, on ignorait leur nom et leur demeure.

Il n'est pas à présumer que, découverts dans l'ancre de leur retraite, les bienheureux solitaires aient dévoilé à la foule des visiteurs le mystère qu'ils voulaient laisser planer sur leur condition et leur naissance : c'était bien assez que leur type et leur accent révélassent une origine hellénique. Le peuple alors de leur donner des noms,

Edition [www.nemausensis.com](http://www.nemausensis.com) - page 10/17

et, comme la langue grecque était, à cette époque, encore en usage dans nos pays, c'est à elle qu'il demanda des termes pour qualifier et désigner les deux Ermites grecs dont la présence était pour lui la source de tant de bénédictions.

Le plus âgé étant le premier à accueillir les malheureux qui se dirigeaient vers la Baume du Gardon, reçut la domination de Vérédème ou soutien du peuple, et le plus jeune marchant toujours suivi d'une chèvre, d'autres disent une biche, qui, obéissant à un instinct merveilleux, s'était faite sa compagne et le nourrissait de son lait, fut nommé le saint à la chèvre, et plus tard Egidius ou Nous ne voyons pas d'autre interprétation possible de leurs noms, à moins que celui de Vérédème n'ait été donné à notre Saint qu'à l'époque où, choisi pour succéder à saint Agricole, il fut proclamé l'élu du peuple. Ce qui se rend également en grec par les deux mots xxx xxxx ; car en Grèce on se servait autrefois du verbe xxxxx pour exprimer les suffrages dans les élections populaires.

Quoiqu'il en soit cette double étymologie, il est bien certain qu'une fois découverts par la reconnaissance publique, les deux Anachorètes furent mis souvent à réquisition pour implorer sur les nécessiteux la miséricorde de Dieu. Nougier affirme, d'après la tradition, « *qu'un nombre infini de malades et des possédés, par leurs seules paroles ou l'attouchement de leurs mains, reçurent la parfaite guérison.* »

*« Un jour, continue-t-il, en l'absence de Saint Vérédème, un paralytique fut amené à S. Gilles pour être guéri ; ce que son humilité refusa, protestant que ce n'était pas à lui d'opérer des miracles, mais à son fidèle compagnon; réponse qu'on ne doit point trouver étrange, attendu que, par les prières de saint Vérédème, Dieu faisait de si grands et extraordinaires miracles qu'il semblait, pour l'abord de tant de malades, estropiés, démoniaques et autres qui venaient de toutes parts chercher leur guérison, que ce désert fût, changé en une ville bien peuplée.*

*Saint Gilles néanmoins, touché par les importunes prières du peuple, guérit ce pauvre paralytique, et, après une telle merveille, pour éviter la vaine gloire, quitta son bon maître et l'ermitage, s'en allant chercher autre part, loin du tracas du siècle une solitude plus assurée. »*

On ne saurait admettre après cela, quoiqu'en dise Nougier, que saint Vérédème qui aspirait à la solitude autant que saint-Gilles, ait pu, après le départ de celui-ci, prolonger son séjour dans la grotte de Sanilhac devenue de la sorte le but et, l'objet d'un si grand concours ; aussi penchons-nous du côté de ceux qui, d'après la tradition avignonnaise, veulent qu'il se soit éloigné, lui aussi d'un lieu témoin de tant de merveilles opérées par son entremise.

Quand Abraham se sépara de Loth il lui dit : Si vous passez à gauche, je passe à droite, et si vous passez à droite, je passe gauche. Au moment de leur séparation, saint Vérédème ne dut pas tenir un autre langage à saint Gilles. Celui-ci, nous l'avons vu, se dirigea vers le midi, et l'autre prit la direction des collines qui se développaient au levant. C'était là le seul moyen de se dérober aux visites importunes, et de s'arracher à la reconnaissance publique.

## CHAPITRE VI.

### **Saint Vérédème est désigné par saint Agricol pour son successeur. - Il gouverne pendant près d'un quart de siècle l'Église d'Avignon.**

Où S. Vérédème se sera-t-il fixé lorsqu'il aurait quitté Sanilhac ? Nous n'avons rien de bien précis à cet égard; mais nous serions assez disposé cependant à désigner son nouvel ermitage par la vieille chapelle romane lui porte son nom sur le territoire de Pujault. S'il est vrai qu'en cet endroit l'on ne trouve pas trace de caverne, de spelonque ou de grotte, il n'en est pas moins certain que le roc qui y fait le fond du sol, est trop friable pour ne pas avoir subi depuis onze siècles des modifications sans nombre et des diminutions notables.

Du reste, tous les historiens d'Avignon s'accordent à dire qu'il y avait là même, en l'an 700 de notre ère, un bois épais et touffue dont on voyait encore les dernières futaies, il y a cinquante ans à peine, auprès du rocher de Camas et autour de N. D. des Fours. Or, l'exemplaire de l'histoire de Nougquier que nous avons en notre possession et qui provient de l'ancienne Chartreuse de Villeneuve, porte, écrits à la main au bas de la page 21, cinq mots qui manquent au texte du bon chanoine et qui, complétant sa phrase, désignent « *saint Vérédème qui dans la forêt, menait une vie d'Ange.* »

De plus, on trouve à Sanilhac, à la sortie méridionale de l'immense grotte qui s'ouvre sur un plan supérieur, à la droite et tout près du soubau de saint Vérédème et de la caverne de saint Gilles, un sentier qui porte le nom de chemin d'Avignon ou de saint Vérédème indistinctement. Il passe près de la Combe de l'Avenc qu'on dit être le cratère d'un ancien volcan, puis par la pierre Bamboche qui présente quelques points de ressemblance avec les Menhirs celtiques, et il se dirige vers le levant. La tradition assure qu'il traversait les collines de Pujault. Toujours est-il que saint Vérédème le prenait dans la suite, toutes les fois qu'il allait à la grotte de Sanilhac afin de retremper les forces de son âme dans la méditation et la prière.

À cette époque, l'Église d'Avignon avait pour Evêque saint Agricol. Cet illustre Prélat, « *prévoyant, dit Nougquier, l'heure de sa mort approcher, ayant assemblé son clergé et son peuple,... les pria de vouloir élire saint Vérédème, qui dans la forêt, menait une vie d'Ange, et à qui Dieu avait départi la grâce du don des miracles aussi, après le décès de ce Saint, l'assemblée générale du clergé et du peuple, se ressouvenant des dernières paroles de son Pasteur, par un vœu commun et d'un consentement universel, l'an de Jésus-Christ 700 élurent, saint Vérédème... Bientôt le clergé, suivi d'une infinité de peuple, se transporta vers ce Saint dans son ermitage, et, malgré ses refus et les pleurs qu'il versait en abondance, moitié par prière moitié par force, avec une pompe majestueuse l'amena dans Avignon, et l'assit dans la chaire épiscopale, lui rendant tous les hommages dus à un prélat d'un si grand mérite.* »

Or, pour en revenir à notre thèse, si le Saint eût alors résidé à la grotte de Sanilhac, comment le clergé d'Avignon, suivi d'une infinité de peuple, eut-il pu aller le chercher

à son ermitage éloigné d'une huitaine de lieues de cette ville ? Les collines de Pujault sont à un peu plus d'une heure de nos murs, et, chose digne de remarque, elles étaient alors entièrement boisées ; ce qui coïncide exactement avec l'assertion de Nougier qui affirme que Vérédème, au moment de son élévation à l'épiscopat, menait dans la forêt une vie d'Ange.

Du reste, saint Antonin, dans son Histoire, désigne assez clairement la solitude de Pujault comme l'endroit où le clergé et le peuple d'Avignon se rendirent pour faire violence à l'humilité du bienheureux Anachorète.

Notre Saint était-il revêtu du sacerdoce lorsqu'il fut appelé à succéder à saint Agricole ? Nous ne pouvons le dire, bien que la construction de la chapelle de Saint Pierre faite par lui dans son ermitage de Sanilhac nous autorise à le penser. En effet, à quoi bon élever un autel pour ne pas y immoler la sainte victime ? Une simple croix suffit à un ermite qui n'est pas prêtre pour élever son âme à Dieu et lui adresser ses prières. Dans tous les cas, si saint Vérédème n'avait point encore alors reçu l'ordination sacerdotale, il n'aura pas tardé à la recevoir, puisque, dès l'an 700, c'est à dire dans les quatre mois qui suivirent la mort de saint Agricole, il put s'asseoir dans sa chaire épiscopale.

Il ne nous a pas été possible de retrouver aucun souvenir de son administration et de son séjour parmi nous. Les chroniqueurs Avignonnais qui ont pris soin de nous conserver le nom des conciles auxquels ses prédécesseurs prirent part, et l'indication des grands événements auxquels ils assistèrent, se taisent complètement sur les actes de son épiscopat. Tout ce qu'ils ont consigné, c'est qu'il ne changea rien à sa manière de vivre, et qu'il continua à Avignon ses austérités d'Anachorète. Parfois même, comme nous l'avons dit il faisait trêve à ses occupations d'Evêque et, monté sur une bête de somme, il allait se recueillir dans la grotte de Sanilhac qui lui était si chère et qui avait été si longtemps pour lui le vestibule et l'atrium du Paradis. La mémoire de ces pieux pèlerinages est encore vivante dans nos pays on l'a fidèlement conservée à Pujault en particulier, et le chemin qui, à Sanilliac et dans ses alentours, porte à la fois le nom de S. Vérédème le nom d'Avignon, ainsi que nous en avons fait la remarque, est bien propre, on en conviendra, à la transmettre aux générations à venir.

Nougier fait observer que, sur le siège d'Avignon, « *les miracles de St Vérédème furent plus fréquents.* » Dieu le voulut ainsi, sans doute, pour affermir dans la foi nos pères, à l'approche de la tribulation; car les Sarrazins allaient bientôt soumettre notre pays à une terrible épreuve. Mais ce n'est point ici le lieu de raconter des événements qui n'eurent lieu qu'après la mort de notre Saint. Qu'il nous suffise de dire qu'il régita, pieusement et saintement son Eglise l'espace de vingt-ans (quelques uns prétendent vingt-deux).

## CHAPITRE VII

### **Mort précieuse de Saint Vérédème. - Ses reliques et son culte, avant comme après la Révolution française.**

Selon Nougier, c'est le dix sept juin de l'an 720 que Dieu appela à lui Saint Vérédème, et, en cela, notre vieil historien est à peu près d'accord avec l'épithaphe qui fut gravée sur la tombe du bienheureux Évêque. Comme nous l'avons déjà fait observer y Fornéry, (de Carpentras ) dans son Histoire ecclésiastique du Comtat Venaissin (manuscrit de la Bibliothèque de la ville d'Avignon), nous en a conservé le texte, il est ainsi conçu :

**Veredimus (Christi) famulus et sanctus ecclesie Aven. Epus. (Episcopus). Hic pausat in pace. Qui vixit plus minus LXI an. Depositusn XV Julias Episcop. sui XXII indict. V**

*« Vérédème serviteur de J. - C. et saint évêque d'Avignon, repose ici en paix. Il vécut 61 ans environ ; il mourut le 15 des Calendes de Juillet, la 22e année de son épiscopat, indiction cinquième. »*

Il fut inhumé, à ce que l'on croit, dans l'Église que Saint Agricole avait bâtie à la place de sa maison paternelle et qui porte aujourd'hui son nom dans la ville d'Avignon.

Plus tard, vers 1050, Rostaing de Bérenger, l'un de ses successeurs sur le siège épiscopal d'Avignon, fit procéder à l'élévation de ses restes précieux qu'il plaça dans une magnifique chasse d'argent, travail remarquable d'un moine bénédictin de l'Abbaye de St. André de Villeneuve (1).

*(1) Nougier, en citant ce fait, dit que Castaing fit donation « du Prieuré de Joncquières à un moine de l'abbaye de S. André, sous la charge de faire cette châsse d'argent. »*

Environ quatre siècles après, en 1521, le Pape Jean XXII qui siégeait à Avignon, voulut doter des reliques de Saint Agricole l'Église de ce Saint qu'il venait de reconstruire, et qu'il avait érigée en collégiale.

Il les fit transporter de l'Église de Notre Dame des Doms où elles reposaient, ainsi que celles du St. Magne, et il donna en échange à sa cathédrale le corps de Saint Vérédème et celui de deux autres saints évêques d'Avignon.

C'est à dater de cette époque, que l'insigne Basilique métropolitaine devint le siège et le centre du culte de notre Saint.

Ce culte avait pris naissance le lendemain même de sa bienheureuse mort la dévotion populaire l'avait inauguré sur sa tombe sacrée, alors que celle-ci venait à peine d'être scellée, et d'Avignon il s'était promptement répandu dans toute la contrée à plusieurs lieues à la ronde. Toutes les cathédrales de Provence, telles que celles d'Arles, d'Apt, de Carpentras, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Cavaillon et de Grasse, ne tardèrent pas à s'unir à celle d'Avignon, à celle d'Uzès et à l'Abbaye de Saint André de Villeneuve pour célébrer sa fête. En particulier, l'Église d'Uzès

réclama une portion de ses reliques, qui lui fut généreusement cédée par celle d'Avignon (1) ce qui ne l'empêcha pas, à la longue, de ne plus tenir compte de son épiscopat et de ne l'honorer que comme Ermite seulement, ainsi qu'on peut le voir au Propre d'Uzès, fait au siècle dernier par Mgr Ponce de la Rivière.

(1) On peut voir dans les *Bollandistes l'Arta sanct.* 4e vol. d'août, p. 636 ) l'attestation du chanoine Sanguin à ce sujet.

Mais la collégiale de saint Didier dans Avignon était de toutes les Églises qui faisaient annuellement son office, celle qui célébrait peut-être le plus solennellement sa mémoire.

C'était chose naturelle : en 1404, son chapitre avait été mis, au diocèse d'Uzès, en possession du riche prieuré de S. Martin de Remoulins qui comprenait dans ses dépendances deux grottes habitées par saint Vérédème sur les rives du Gardon, celle de la Balouzière et celle de Sanilhac.

Il paraît que cette dernière, qui avait été illustrée par le plus long séjour du saint ermite, fut de bonne heure un but de pèlerinage outre les peintures murales dont on voit de notables vestiges dans l'abside de la petite chapelle de saint Pierre, on découvre sur les parois du soubou des fresques fort anciennes que l'œil le moins exercé reconnaît pour une représentation de saint Christophe. Ce Saint est comme on sait, le protecteur spécial de ceux qui passent à gué ou à bac les fleuves et les rivières : il dut être maintes fois invoqué par les pèlerins qui, venant du côté de Nîmes étaient obligés de passer le Gardon.



***Le bac de la Baume à Poulx, avec en fond contre le rocher, l'ermitage de St Vérédème***

Il y avait encore un autre sanctuaire où saint Vérédème était également honoré d'un culte spécial. C'est la chapelle qui porte son nom au territoire de Pujault, et qui fut bâtie, vers le XIe siècle, à l'endroit désigné par la tradition, ainsi que nous l'avons dit, comme ayant été son dernier ermitage. Dès l'an 1212, il commençait à être l'objet de donation pieuses : Bertrand de Monteux lui cédait alors tous ses droits sur la Valergue, petite plaine située entre le Rhône et le bois de Fours ; en 1263, Rostaing de Pujault lui faisait une offrande considérable, et, en 1281, Robert II Évêque d'Avignon, l'unissait à la pitancerie de l'abbaye de St André de Villeneuve.

Nous n'avons trouvé, pas plus à Jonquières-les-Martigues, qu'à Jonquières-les-Orange et à Jonquières-les-Beaucaire, aucune trace d'un prieuré que l'abbé de Massilian dit porter le nom de saint Vérédème.

Quant à l'Église d'Eyguières, elle appartenait autrefois aux religieux de l'ordre de S. Ruf qui, depuis le XIIIe siècle, la desservait, à titre de chanoines. Celle de Verquières était de longue date une possession de l'évêché d'Avignon; car, en 1155, le Pape Adrien IV en confirmait la propriété à Geoffroi, Évêque de cette ville.

Il y avait également à Marguerittes, près de Nîmes, une chapelle dédiée à St. Gilles on l'avait bâtie, dit la tradition, à l'endroit où St Vérédème avait fait halte, un jour qu'il était allé faire une visite à saint Gilles dans la Forêt Gothique. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir si elle était comprise dans les propriétés que le chapitre de St Didier d'Avignon possédait à Marguerittes ; elle fut peut-être détruite pendant les guerres de religion.

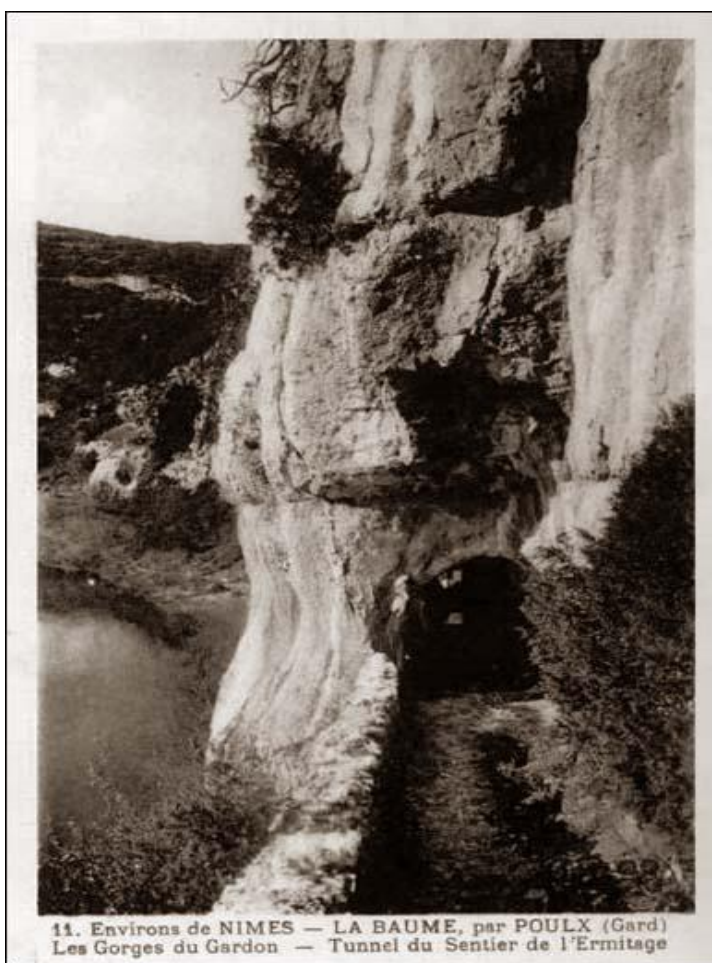
La Révolution Française fut seule capable d'interrompre le concert d'hommages que la vénération du peuple rendait dans nos contrées, depuis plus de mille ans, au glorieux Anachorète de la Baume du Gardon. Elle dispersa ses reliques sous les voûtes de Notre-Dame-des-Doms ; elle ferma les églises qui lui étaient dédiées à Verquières, à Eyguières et à Pujault, et elle mit fin au concours qui se faisait à sa grotte de Sanilhac.

Cependant, l'heure de la réparation a sonné ; les Églises de Verquières, d'Eyguières (1) et Pujault se sont rouvertes, et son nom y est encore invoqué par les populations avec la dévotion des anciens jours ; deux Églises d'Avignon, celle de St Agricole et celle des Dames du Sacré-Cœur, ont pu recueillir quelques une de ses reliques ; le diocèse d'Avignon et celui de Nîmes célèbrent tous les ans sa fête et enfin, grâce aux libéralités des âmes chrétiennes, que provoque la reconnaissance pour les nombreuses grâces qui s'y obtiennent tous les jours, son ermitage de Sanilhac attire de nouveau les pieux fidèles, heureux de vénérer les lieux où il se sanctifiait avec saint Gilles dans l'élan des méditations les plus sublimes et l'exercice des plus rigoureuses pénitences.

*(1) Il y a dans l'Église d'Eyguières un vieux tableau représentant St Agricole couché sur son lit de mort, et des Anges faisant passer sa crosse et sa mitre à St Vérédème.*



Telle est en résumé la vie de saint Vérédème ; tel est en raccourci l'historique de son culte. Nous avons essayé de raconter en peu de mots tout ce que la tradition nous a légué sur sa mémoire bienheureuse ; mais, comme on le voit, tout se concentre dans la Baume de Sanilhac d'abord, dans la Métropole d'Avignon ensuite. Sa légende à la main, nous avons suivi ses traces, autant que cela nous a été possible, et l'on peut nous rendre ce témoignage que nous n'avons rien avancé qui ne soit authentique, ou, tout au moins, vraisemblable et probable. Puisse notre petit travail rappeler à nos populations méridionales la figure d'un Saint qui fut pour nos pères un puissant protecteur, et dont le crédit est toujours immense auprès de Dieu !



-oOo-

**En savoir plus, l'Ermitage de la Baume en 1904**

<http://www.nemausensis.com/Nimes/ErmitagedelaBaume.pdf>